

17 nov 2006 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 17 novembre 2006](#)

Services d'incendie

Achat d'auto-échelles supplémentaires

Achat d'auto-échelles supplémentaires

Sur proposition de M. Patrick Dewael, Ministre de l'Intérieur, le Conseil des Ministres a autorisé l'achat de 2 auto-échelles de 24 mètres et de 4 auto-échelles de 30 mètres supplémentaires, pour les services d'incendie. Ces auto-échelles sont essentielles pour les services d'incendie et leur permettent d'effectuer des opérations de sauvetage de personnes, qui doivent être évacuées d'urgence de bâtiments en feu. Ces véhicules sont également nécessaires pour effectuer les opérations d'extinction d'incendie de grande ampleur. Les auto-échelles sont par ailleurs utilisées comme moyen d'évacuation de personnes malades dans des immeubles à appartements et qui ne peuvent être transportées qu'en position horizontale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe